

des terrains marécageux des provinces Maritimes d'ici 1970, les provinces assumant les responsabilités visées par le programme.

Dans l'ensemble, monsieur le président, le ministère a eu une bonne année. Nous comptons entreprendre notre expansion cette année et d'ici 1972, nous devrions avoir doublé notre personnel et nos installations. Je m'attends à ce que les députés aient des observations à formuler sur l'administration du ministère, et je leur saurai gré de toutes propositions susceptibles d'en accroître l'efficacité. Voilà pour mon exposé, monsieur le président.

• (3.10 p.m.)

M. Aiken: Monsieur le président, le ministre espère sans doute que l'étude de ses prévisions budgétaires sera aussi brève que la présentation qu'il en a faite. J'aimerais, néanmoins, l'interroger sur quelques points. Je suis sûr qu'il répondra à ces questions avant qu'on ait terminé l'étude des principales prévisions budgétaires. En ce qui regarde le premier poste de ces crédits, le ministre conviendra sûrement avec moi que la création de son ministère, sous l'ancien gouvernement, s'est faite d'une manière assez rapide, et il en est résulté un grand bien pour l'économie canadienne. En fait, le ministère a été créé à la suite des nombreuses réunions que le comité des mines, des forêts et des cours d'eau a tenues au sujet de la Direction des forêts, qui était, à l'époque, rattachée au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Au cours de ces délibérations, auxquelles j'ai assisté, il devint évident que les forêts, source d'une de nos plus grandes richesses d'exportation, constituaient un domaine trop vaste pour être considérées comme l'objet partiel d'un ministère et qu'on devait leur accorder plus d'importance.

On s'aperçut que la principale lacune se trouvait du côté de la recherche et de la coordination du travail dans les provinces. Le ministère fut donc créé et confié au député de Victoria-Carleton, qui siège maintenant près de moi à la Chambre.

Comme le ministre l'a souligné, la recherche constitue l'aspect principal du travail de ce ministère fédéral. J'aimerais poser deux questions au ministre au sujet des centres de recherche. D'abord, a-t-on élaboré des plans visant à multiplier les installations de recherche au Canada qui relèvent de ce ministère? Deuxièmement, tire-t-on tout le profit possible des services provinciaux? Le ministre a dit que les provinces commencent à se fier aux laboratoires de recherche du ministère fédéral pour obtenir une bonne

partie des renseignements techniques dont elles ont besoin. Comme je l'ai dit, j'aimerais savoir si le gouvernement fédéral agrandira ses installations dans les diverses parties du pays et si l'on tire tout le parti possible des services provinciaux.

Le ministre a parlé de deux maladies. Il en a passé une sous silence, qui est probablement plus grave aux yeux du public en général. Je veux parler de la graphiose. Cette maladie s'est attaquée à une grande quantité d'arbres dans la plupart des provinces de l'Est. Bien qu'elle ait particulièrement touché les arbres d'ornement, elle s'attaque maintenant aux forêts, et je sais que cet état de choses crée beaucoup d'inquiétude. Le ministre voudrait-il nous dire quels résultats on a obtenus dans la lutte contre cette maladie et si on poursuit des recherches en vue de remédier à ce grave problème?

En matière d'exportation, le ministre voudrait-il nous mettre au courant de la situation en ce qui concerne le contreplaqué? Nous avons connu des difficultés au Canada, quant à l'importation de ce bois à des prix très bas, si bien que nos producteurs ont du mal à soutenir la concurrence, et quant à son exportation aux États-Unis, où nous avons également eu des difficultés. J'aimerais que le ministre présente un rapport au comité à ce sujet. C'est une question très importante pour nous qui vivons là où se fabrique le contreplaqué.

Je passe pour un moment à la question de l'aide au grain de provende, que le ministre a mentionnée. Si le bill présenté par le ministre renferme les mêmes dispositions que les projets de loi déposés par l'ancien gouvernement, on l'appuiera, à mon avis, sans hésiter. Toutefois, la rumeur veut que certains changements soient en cours dans la façon d'aborder le problème. Si tel est le cas, certains articles du bill soulèveront des objections. Le ministre y a fait allusion en passant, je fais comme lui.

Nous n'avons pas l'intention de retarder l'adoption du premier crédit. Il a été très utile à l'économie du pays. Nous pouvons constater ses bienfaits dans les chiffres de la balance des paiements. Bon nombre de nos industries nous font perdre de l'argent. Cependant, la balance commerciale des produits forestiers reste favorable, et nous veillerons à ce que les forêts, étant une ressource renouvelable, continuent d'être un actif dans l'avenir. Si l'on protège convenablement nos forêts, nous serons en mesure de maintenir nos exportations de produits forestiers.

J'espère que le ministre répondra à certaines questions qui ont été posées. D'autres surgiront au fur et à mesure que nous abor-